



UNION LOCALE

4 Rue Marcel PAUL 26 240 SAINT-VALLIER

Tél-fax 04 75 23 14 87 - e mail cgt.interpro@wanadoo.fr

Saint-Vallier, le 18 juin 2018

Objet :
Situation de l'Hôpital
de Saint-Vallier

A Monsieur COULIER Jean Pierre
Directeur de l'HOPITAL de Saint-Vallier,

Monsieur,

Le représentant CGT des Hôpitaux Drôme Nord site de Saint-Vallier informe l'Union Locale CGT qu'en séance du Comité Technique d'Etablissement du **12 juin 2018**, suite à sa question en séance sur le sort des Urgences, il a été évoqué la probable fermeture partielle la nuit des Urgences du site de Saint-Vallier, sous couvert de démographie médicale et vous avez indiqué que la décision sera prise sous 8 jours.

Comme à votre habitude depuis 2015, l'annonce intervient de manière incomplète et tardivement, au mépris des partenaires sociaux qui vous interrogent depuis plusieurs mois sur cette question. En 2017, c'est par la presse que nous avons appris votre annonce au mépris des Instances de votre établissement.

Plus grave encore, les informations dont on me fait part, qui remontent du personnel concerné comme du Représentant du personnel, indiquent que cette fermeture pourrait s'étaler sur deux mois, bien que des médecins intérimaires se soient positionnés pour des gardes pour le service d'Urgence de Saint-Vallier cet été et ont été éconduits !!!!

Ainsi, au mépris de l'expression des populations relayée par la CGT, cela ne peut qu'interroger sur votre stratégie.

Faut-il vous rappeler toutes les actions impulsées par la CGT et largement plébiscitées par la population, le personnel, les élus : manifestations, réunion publique, pétitions, délibération des Mairies de la Communauté de Commune Porte de Drôme Ardèche, interventions dans les Instances de l'établissement des populations et usagers et leurs représentants, intervention auprès de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes et de sa délégation territoriale à Valence , intervention auprès de la Ministre de la Santé Mme BUZIN (courrier du **15 décembre 2017**).

Ces interventions pour rappeler « *l'exigence de la couverture sanitaire indispensable en réponse aux besoins de proximité des populations, l'impact sur le tissu économique industriel et commercial, l'activité des pompiers, et tous les facteurs accidentogènes à prendre en compte, comme par exemple l'autoroute A7 (et l'afflux massif de vacanciers en particulier en période de congés scolaires, mais pas seulement), les nombreux établissements scolaires (exemple le lycée d'enseignement général et professionnel), les infrastructures routières rurales, les équipements sportifs et associatifs* ».

Je note, malgré votre volonté de prolonger la fermeture de nuit des Urgences de Saint-Vallier d'août 2017 à septembre voire novembre, vous avez dû vous conformer aux injonctions de l'ARS pour rouvrir en septembre le service. Il semble que l'ARS soit plus sensible que vous à la réponse en termes d'offre de soins aux populations.

Faut-il vous rappeler la manifestation du **21 décembre 2017**, malgré une pluie glaciale, lors de la venue du directeur général ARS région le docteur GRALL pour exprimer l'attachement de la population à l'hôpital de proximité du site de Saint-Vallier en remettant une pétition de 853 signatures.

Faut -il vous rappeler le contenu des échanges et les engagements pris par le directeur Général ARS :

- « *je n'ai aucun noir dessein* »
- « *je n'ai aucune intention de ne pas renouveler d'autorisation* »
- « *je n'ai pas du tout l'intention de ne pas vous aider* »
- « *je partage l'idée d'égalité d'accès aux soins* »
- « *je n'ai aucune perspective négative sur le site de Saint-Vallier, je n'ai que l'envie que ce site vive* »

Un courrier du **10 janvier 2018** du Ministère de la Santé fait état « *d'un examen approfondi* » en réponse à notre lettre ouverte du **15 décembre 2017**.

Dans un courrier du **19 janvier 2018** M GRALL stipule : « *je tiens d'abord à vous confirmer l'engagement de l'agence à maintenir ce site qui répond aux besoins de santé de la population* »

Pourquoi ne créez-vous pas les conditions pour maintenir l'offre de soins sur le site ?

Pourquoi ne travaillez-vous pas en transparence avec les partenaires sociaux et le personnel ?

Pourquoi dès le début de l'année n'engagez-vous pas le processus de recrutement pour garantir la continuité des soins et du service d'Urgences ?

En agissant de cette façon, vous contrevenez aux engagements de l'ARS, du Ministère de la Santé, mais plus grave, vous hypothéquez l'avenir d'un service, d'un site, de l'offre de soins de proximité prenant le risque d'un maillage sanitaire défaillant pour la population du bassin de vie de Saint-Vallier, placé à plus de 30 minutes d'un service d'Urgences et de soins.

En fermant les Urgences la nuit, c'est aussi la Maison Médicale que vous fermez en période estivale, où les médecins généralistes sont aussi en congés laissant la population sans recours de proximité.

L'Organisation Syndicale CGT ne peut laisser brader l'offre de soins en fermant les services de proximité de l'hôpital public, et de surcroît, le SMUR n'est plus réactivé depuis **l'été 2017**.

A la lumière des éléments évoqués dans la présente, si telle était votre décision, ce serait non assistance à personnes en danger, comme nous vous l'avons déjà exprimé. En tant que responsable d'établissement, vous porteriez une lourde responsabilité ...

C'est bien de votre responsabilité et votre honneur de directeur d'hôpital de garantir la continuité des soins pour la sécurité des populations.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour maintenir ouverts et pérenniser les services d'Urgences des Hôpitaux Drôme Nord et de mettre en concordance les engagements pris et les actes, ce qui vous honorerait.

L'Organisation Syndicale CGT continuera de lutter et mobiliser
pour que VIVE L'HOPITAL DE SAINT-VALLIER.

Une issue positive est vivement souhaitable.

Souhaitant une réponse positive rapidement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

P° l'Union Locale CGT de Saint-Vallier
Michèle PERRIER

Copie à :

Madame Agnès BUZYN,

Ministre des Solidarités et de la Santé,

M Jean Yves GRALL, Directeur Général de l'ARS,

M Pierre JOUVET Président de la Communauté de Communes Porte de Drôme Ardèche,

M Jacques CHEVAL, Maire de Saint-Vallier, membre du Conseil de Surveillance,

Toutes les structures de la CGT,

M Christophe PRUDHOMME, Médecin Urgentiste, porte parole de l'AMUF